

A.S.A. DE LA VALLEE DE LA MUETTE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DELIBERATIONS N°1-2013

Date de convocation : 29 janvier 2013

Date de réunion : 12 février 2013

Nombre de voix en exercice : 250

Nombre de voix présentes ou représentées: 128

L'an DEUX MILLE TREIZE, le mardi 12 février à 10h30 se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire les propriétaires de l'Association Syndicale Autorisée de la vallée de la Muette légalement convoqués à la salle du conseil municipal de Quilly.

Sous la présidence de Monsieur Luc FRANCKET

Etaient présents en tant que syndics :

Monsieur Jacky BONHOMME
Madame Régine BRUSA
Monsieur Pierre DEMISSY
Monsieur Luc FRANCKET
Monsieur Franck GROSSELIN
Monsieur Benoît GROSSELIN
Monsieur Jérôme HARDY

Etaient excusés :

Monsieur Jean Marc GROSSELIN

Madame Marie DEBRAUX, Agent administratif Chambre d'Agriculture service SUAT/UDASA,
Monsieur Adrien DEMAULJEAN, Conseiller Technique Chambre d'Agriculture service SUAT/UDASA.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'activités 2011/2012
- Renouvellement des syndics groupe 1
- Présentation des travaux 2013
- Questions diverses

Le président ouvre la séance en remerciant toutes les personnes présentes et propose de commencer la réunion.

- **Rapport d'activités 2011-2012**

Travaux de restauration de cours d'eau 2011

- Entretien et aménagement du Ruisseau de La Muette sur la commune de Quilly depuis le pont de la route départementale n°123 jusqu'au pont de la route départementale n°19

- Linéaire : 1 430 m

- Travaux réalisés :

- Coupe sélective de la végétation menaçant ou risquant de compromettre les écoulements
- Réalisation de saules têtards
- Désencombrement du lit
- Réalisation de 30 banquettes peignes avec les matériaux issus de la coupe d'entretien

– Entreprise BVMF retenue pour un montant de 5 602 € HT.

– Plan de financement :

- Agence de l'eau Seine Normandie : 60 %
- Entente Oise Aisne : 20 %
- ASA : 20 %

Travaux de restauration de cours d'eau 2012

– Entretien et aménagement du Ruisseau de La Muette sur le bras de Chardeny sur la commune de Chardeny depuis la limite amont de périmètre de l'ASA situé dans le vallon « d'entre les Duits » jusqu'au pont de la route Départementale n°123

- Linéaire : 1 250 m

- Travaux réalisés :

- Coupe sélective de la végétation menaçant ou risquant de compromettre les écoulements
- Réalisation de saules têtards
- Désencombrement du lit
- Réalisation de 20 banquettes peignes et déflecteurs avec les matériaux issus de la coupe d'entretien

– Entreprise Forêts et Paysages retenue pour un montant de 4 650 € HT.

– Plan de financement :

- Agence de l'eau Seine Normandie : 60 %
- Entente Oise Aisne : 20 %
- Fédération Départementale des Pêcheurs : 15 %
- ASA : 05 %

L'assemblée générale n'a pas de question vis à vis des travaux effectués en 2011 et 2012 et n'émet aucune remarque sur le rapport d'activités présenté.

- **Renouvellement des syndicats :**

Les personnes du groupe 1 demandent le renouvellement de leur mandat, à savoir :

Mesdames Régine BRUSA et Claudia BROODTHUIS ainsi que Messieurs Luc FRANCKET, Jean-Marc GROSSELIN et Franck GROSSELIN.

Résultat du vote a main levée : Pour : unanimité.

- **Budget 2013**

- Section de fonctionnement :

Il est décidé de ne pas appeler de cotisations pour l'année 2013 au vue du résultat du compte administratif de 2012 et du budget 2013 présenté.

Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à 12 003 € et en section d'investissement à 300 €.

- **Questions diverses**

N'ayant pas de question, le Président lève la séance à 11h 30.

Le Président

Luc FRANCKET